

UNITÉ URBAINE UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Le 21 avril 2020

N00-10-00001 – PAIEMENT

Malgré la pandémie de la COVID-19, nous poursuivons notre travail relatif au grief national n° N00-10-00001. Nous tenons aussi des réunions virtuelles avec Postes Canada pour régler les griefs qui sont liés à ce grief national.

En examinant les paiements que l'employeur a versés, le 2 avril dernier (période de paie n° 7), aux membres visés par le grief dénonçant la non-rémunération de leur congé de deuil, de mariage ou de vacances annuelles, nous avons remarqué qu'environ 60 membres admissibles n'ont pas été payés. (Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce paiement, consultez le bulletin n° 100, publié le 25 mars dernier.)

Nous avons avisé Postes Canada de cette anomalie, et elle nous a informés qu'une erreur s'était produite lors du traitement de certains paiements destinés aux membres admissibles. Par conséquent, Postes Canada effectuera un autre paiement le 14 mai prochain (période de paie n° 10) à l'intention des membres qui n'ont pas été payés.

Examinez attentivement votre bordereau de paie, où devrait figurer le numéro de grief national N00-10-00001.

Si vous croyez ne pas avoir reçu le paiement de votre congé ou ne pas avoir reçu le bon montant, communiquez avec AccèsRH, par téléphone (1-877-807-9090) ou par courriel (accesRH@postescanada.ca).

Vous pouvez aussi communiquer par téléphone (613-236-7238) ou par courriel avec les personnes suivantes :

- Joanne Gomercich: jgomercich@cupw-sttp.org
- Sylvain Sicotte: ssicotte@cupw-sttp.org

Afin de pouvoir examiner avec précision votre demande, nous allons vous demander de nous fournir les documents pertinents (formulaires de congé, certificats, etc.), si ceux-ci n'étaient pas joints, dès le départ, au grief individuel ou collectif. Le Syndicat tient à s'assurer que tous les membres ayant droit à ce paiement le reçoivent sans faute. Nous tenons à vous remercier de votre patience, car il s'agit d'un long processus qui exige de la minutie.

Nous espérons que vous et vos proches allez bien et que vous demeurez en sécurité.

La lutte continue!

Solidarité,



Joanne Gomercich

Permanente syndicale nationale, griefs et arbitrage

2019-2023 / Bulletin n° 115

JG/vm-sepb 225//gl/scfp1979

